

CLUBS

Demande de labellisation École Française d'Aviron Mode d'emploi

> Où ?

La procédure se déroule sur l'Intranet Fédéral : www.ffaviron.fr/intranet ou rendez-vous sur le site internet de la Fédération Française d'Aviron pour y accéder en cliquant sur le menu INTRANET en haut à gauche

Munissez-vous ensuite de vos codes d'accès et connectez-vous !

> Quoi ?


Le système de gestion des labels vous permettra de :

- déposer chaque année votre demande de labellisation à partir du 1er novembre
- télécharger l'attestation de labellisation dès la validation du dossier par la FFAviron
- consulter l'historique des labels obtenus par votre structure depuis 1994
- consulter l'historique des licences, titres et brevets de votre structure depuis 1992
- accéder au Guide des Labels en ligne

> Qui ?

Pour accéder à la rubrique, il faut avoir le rôle « Gestionnaire Labels ». Par défaut, le président du club possède ce rôle. Il peut, s'il le souhaite, attribuer ce rôle à une ou plusieurs personnes de son club.

Pour ajouter ce rôle à une personne, il vous suffit de :

- aller sur la fiche Licence de la personne
- cliquer sur l'onglet « Accès »
- cliquer sur l'icône de modification 
- cocher la case « Gestionnaire Labels » (vous pouvez également identifier des « Consultants Labels » mais vous ne devez en aucun cas cocher les deux cases pour une même personne car cela crée des conflits et des dysfonctionnements dans le système).
- cliquer sur Modifier

Le Gestionnaire Labels aura accès à toutes les rubriques DONT le formulaire de demande de label.
Le Consultant Labels aura accès à toutes les rubriques SAUF le formulaire de demande de label.

> Pour qui ?

La labellisation sera accessible aux clubs ayant comptabilisé au moins 20 licences A, U, D90, D30, D7 ou BF dans la saison précédente. Si votre structure ne répond pas à ce critère, un message s'affichera vous informant que le pré-requis à la demande de label n'est pas rempli.



> Le menu Labellisation

Sur la gauche de la page, vous trouverez un menu appelé « Labellisation » qui concentre toutes les fonctionnalités décrites précédemment et qui comprend 4 sous-menus :

- Bilan d'activités (évolution des licences, titres et brevets depuis 1992)
- Demande de label
- Historique (labels obtenus par la structure depuis 1994 et téléchargement des attestations)
- Guide des Labels (consultation du document)

Ce mode d'emploi détaillera le sous-menu « Demande de label » afin de décrire la démarche de dépôt d'une demande de labellisation pour votre structure. Les autres sous-menus étant essentiellement de la consultation, nous vous laissons les découvrir.

> La demande de label

Calendrier de la labellisation

<u>Club</u>	DEMANDE	1er novembre	→	30 novembre
<u>Ligue</u>	AVIS	1er novembre	→	15 janvier
<u>FFA</u>	VALIDATION des dossiers après les décisions du Comité Directeur de DÉBUT FÉVRIER.			

1ère étape : le règlement

Avant de remplir votre dossier, vous devez attester avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions. Il vous faut donc cocher la case puis cliquer sur « Poursuivre ma demande ».

DEMANDE DE LABEL

Je reconnais avoir pris connaissance du [Guide des Labels](#).
Cette acceptation engage la responsabilité du (de la) président(e) du club sur l'exactitude des renseignements fournis.
Elle l'engage également à utiliser et à mettre en avant le label selon les recommandations fédérales et à utiliser l'ensemble des outils de communication des Écoles Françaises d'Aviron.

[Poursuivre ma demande](#)

2ème étape : le dossier

Le dossier reprend, étape par étape, les critères des labels EFA, EFA 1*, EFA 2** et EFA 3*** :

- **Bilan d'activités :**

Dans cet encadré, vous n'aurez pas d'action à réaliser, il s'agit de la consultation des licences, titres scolaires, brevets de rameur, randonnées et épreuves nationales effectués dans la saison précédente (du 1/09 au 31/08). Ces données sont confrontées aux critères des différents labels et vous pouvez donc observer quels niveaux de label votre structure est en mesure d'atteindre à cette première étape.



1 - BILAN D'ACTIVITÉ

Ce bilan prend en compte les effectifs que vous avez recensés sur le serveur et les activités que vous avez faites du 1er septembre au 31 août de la saison précédente.

CRITÈRES	BILAN	LABEL EFA	LABEL 1 ÉTOILE	LABEL 2 ÉTOILES	LABEL 3 ÉTOILES
Label en cours	1 étoile				
Licences A,U,D 90/907,I et BF	271	20	60	90	120
Licences A,U,J et BF	217	-	40	60	90
Titres scolaires	442	-	-	2	100
Brevets d'argent	23	5	10	15	20
Brevets d'or ou d'aviron de mer	6	-	2	5	10
Randonnées parcourues	2	-	-	1	2
Kilomètres parcourus en randonnées	176	-	-	-	300
Participation aux épreuves nationales dans TOUTES les catégories	OUI	NON	NON	NON	OUI

Labels pouvant être délivrés à ce stade : [EFA / 1 étoile / 2 étoiles / 3 étoiles]

Votre structure ne remplit pas les critères des Labels EFA ? Pour plus d'informations sur ceux-ci, vous pouvez consulter le [Guide des Labels](#) ou contacter la FFA à l'adresse suivante label@ffaviron.fr

• **Encadrement :**

Dans ce deuxième cadre, il s'agit de lister les personnes qui encadrent dans votre club et pour chaque niveau de diplôme.

Pour qu'un encadrant soit valide et puisse être saisi, il faut :

- qu'il soit licencié de la saison en cours et dans la structure
- que son diplôme soit valide et saisi sur le serveur

Voici la marche à suivre pour remplir les champs :

- cliquer sur la case blanche ou sur la petite loupe **Educateur fédéral 1**
- dans la fenêtre qui est apparue, saisissez un nom ou un numéro de licence
- choisissez la personne dans la liste affichée en cliquant sur la loupe en bout de ligne
 - => si elle répond aux critères (licence + diplôme), son nom s'inscrira dans le champ
 - => si elle ne répond pas aux critères, un message d'erreur s'affichera

Les données enregistrées sont confrontées aux critères des différents labels et vous pouvez donc observer quels niveaux de label votre structure est en mesure d'atteindre à cette deuxième étape.

2 - ENCADREMENT

Dans les champs ci-dessous, vous devez désigner l'encadrement dans votre structure pour la saison en cours.
Les encadrants doivent être titulaires du diplôme demandé et de la licence de la saison en cours dans le club demandeur du label.
Vous pouvez rechercher par le numéro de licence ou par le nom. Dans ce dernier cas, une liste de personnes apparaîtra dans un pop-up dans laquelle il s'agira de sélectionner celle de votre choix. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Fédération.
Si un professionnel n'est pas licencié dans votre structure, merci de contacter la Fédération.

	LABEL EFA	LABEL 1 ÉTOILE	LABEL 2 ÉTOILES	LABEL 3 ÉTOILES
Professionnel (BP, DE, DES, BE1, BE2, EPMSF)	0	1	1	1
Entraîneur Fédéral ou CPQ (ou EPMSF)	0	1	1*	1
Educateur fédéral 1	1	1	2	2
Educateur fédéral 2	1	1	2	2
Initiateur fédéral 1	0	0	0	1
Initiateur fédéral 2	0	0	1	2
Arbitre				
Tuteur fédéral 1				
Tuteur fédéral 2				

Labels pouvant être délivrés à ce stade :



• **Structure et fonctionnement :**

Dans ce troisième cadre, il s'agit de sélectionner (dans le cas d'un label supérieur au label EFA) le niveau de label qui correspond au niveau de service offert par votre club. Les critères à respecter sont listés et il ne vous reste qu'à cocher le choix correspondant.

3 - STRUCTURE

Sélectionner la rubrique qui correspond à la situation de la structure.

Label EFA 1 étoile

1 vestiaire Homme
1 vestiaire Femme
Douches (au moins une)
Toilettes (au moins un)
Téléphone / répondeur
Matériel : 20 sièges en couple + 4 sièges en pointe
Matériel : 10 bateaux individuels dont 2 skiffs ou solos de mer
1 ergomètre
Activités pour des groupes et individuels pour initiation, découverte et perfectionnement
Ouverture 10 mois (dont juillet ou août)
Accueil mercredi après-midi, samedi matin et après-midi et dimanche matin
1 bateau à moteur équipé
1 téléphone accessible en permanence dans l'école
Affichage du règlement de sécurité de la FFA
Présence de la signalétique du label (plaque, drapeau, tee-shirts,...)
Tableau d'information pour le public
Mise à disposition d'un dépliant
Fléchage d'accès
Passage de tous les brevets du rameur (en fonction du milieu) hors option compétition

Label EFA

1 vestiaire
Douches (au moins une)
Toilettes (au moins un)
Téléphone / répondeur
Matériel : 12 sièges en couple
Ouverture minimum 2 créneaux par semaine
1 bateau à moteur équipé
Affichage du règlement de sécurité de la FFA

• **Mentions complémentaires :**

Dans ce dernier cadre, vous avez la possibilité de demander des mentions complémentaires à votre label. Le détail des critères à respecter est inscrit sous le nom de la mention. Il vous suffit de cocher la ou les case(s) correspondante(s) à celle(s) que vous souhaitez demander ainsi que saisir le nom de l'encadrant en fonction du thème de la mention.

4 - MENTIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous avez la possibilité de demander des mentions complémentaires à votre label sous réserve de remplir certains critères. Chaque mention a des critères différents qu'il faut remplir en intégralité pour pouvoir la valider. Le champ de recherche permet de nommer une personne de l'encadrement en possession d'un diplôme correspondant à la mention souhaitée et licencié de la structure.

MENTION AVIFIT

Un coach certifié Avifit
6 ergomètres minimum
Un espace d'au moins 50m2
Une sonorisation (avec micro)
Proposer des créneaux Avifit spécifiques dans le planning hebdomadaire
Mettre en place une communication et un affichage spécifiques
Préférencer le club sur le site officiel Avifit
Recenser les pratiquants grâce aux licences de la FFA
Respecter les conditions d'utilisation dont notamment : utilisation par le coach de contenus officiels FFA, souscription à un abonnement, club propriétaire des contenus et confidentialité.

Encadrant

MENTION AVIRON SANTÉ

Un coach certifié Aviron Santé
4 ergomètres
4 cardiofréquencesmètres
Assurer un suivi individualisé des pratiquants
Proposer des créneaux Aviron Santé spécifiques
Mettre en place une communication et un affichage spécifiques
Avoir à disposition un défibrillateur dans les locaux du club
Transmettre un bilan du programme : Fichier envoyé ultérieurement par la FFAviron sur le fonctionnement du programme au sein du club et à retourner impérativement pour validation de la mention.

Encadrant

MENTION AVIRON ET HANDICAPS

Un éducateur sportif formé pour l'encadrement de personnes en situation de handicap (CQH, AQSA, Coach Aviron Handicaps)
Un fauteuil adapté pour ergomètre d'aviron
Un bateau adapté (type canoë)
Proposer des créneaux spécifiques pour l'initiation para-aviron et/ou aviron adapté
Mettre en place une communication et un affichage spécifiques
Renseigner le champ Handicap sur le serveur licences
Inclure les personnes en situation de handicap dans la vie du club (manifestations, animations, randonnées, compétitions locales ou nationales, comité de direction, etc).



- **Validation de la demande :**

Vous avez la possibilité de « Sauvegarder et valider plus tard » votre demande. Ceci vous permet de pré-remplir votre dossier et de pouvoir y revenir pour apporter des modifications et valider plus tard. Vous devez impérativement « Envoyer la demande » définitivement avant le 30 novembre.

Ces 2 boutons « Sauvegarder et valider plus tard » et « Envoyer la demande » figurent tout en bas du formulaire et concluent la procédure.

5 - ENGAGEMENT

Je reconnais avoir pris connaissance du [Guide des Labels](#).
Cette acceptation engage la responsabilité du (de la) président(e) du club sur l'exactitude des renseignements fournis.
Elle l'engage également à utiliser et à mettre en avant le label selon les recommandations fédérales et à utiliser l'ensemble des outils de communication des Écoles Française d'Aviron.

La structure s'engage à recenser l'ensemble de ses pratiquants, y compris les pratiquants occasionnels, à l'aide des licences et titre délivrés par la fédération.

Dernière étape : Ligue et FFA

Après validation de la demande par le club, la Ligue émet un avis quant à la composition du dossier et aux mentions demandées.

Suite à cela, le Comité Directeur de la FFAviron étudie les dossiers et prend les décisions d'attribution des labels. Vous recevrez alors un mail vous informant de cette décision.